

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 4B-SUD CHARENTE

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

COMMUNE DE BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

ENQUÊTE PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DES OBSERVATIONS RECUEILLIES

<p><u>Objet du rapport d’enquête publique :</u></p> <p>La modification des périmètres de protection des édifices protégés au titre des monuments historiques sur le territoire de la commune de <i>Barbezieux-Saint-Hilaire</i>.</p>
--

Didier Labrégère
Commissaire enquêteur
9 novembre 2018

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE

MODIFICATION DES PÉRIMETRES DE PROTECTION DES ÉDIFICES PROTÉGÉS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE *BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE*



PROCÈS-VERBAL DES OBSERVATIONS RECUEILLIES

VU la demande d'ouverture d'une enquête publique, concernant la proposition de Périmètre Délimité des Abords autour des monuments historiques de la commune de *Barbezieux-Saint-Hilaire*, en date du 23 mai 2018, présentée par la Direction régionale des affaires culturelles de la Préfecture de la Charente,

VU le dossier d'enquête publique, présenté par la Communauté de Communes des 4B-Sud Charente, pour création d'un Périmètre Délimité des Abords des édifices protégés au titre des monuments historiques sur le territoire de la commune de *Barbezieux-Saint-Hilaire*,

VU l'arrêté en date du 18 août 2018 portant ouverture d'enquête publique pour création d'un périmètre délimité des abords des édifices protégés au titre des monuments historiques sur le territoire de la commune de *Barbezieux-Saint-Hilaire*, de M. le Préfet de la Charente, et nommant M. Didier LABREGERE, en qualité de commissaire enquêteur,

Conformément aux dispositions de l'article R123-18 « Clôture de l'enquête » du décret N° 2011-2018 du 29 décembre 2011, relatif à la réforme des enquêtes publiques, le soussigné devait rencontrer M. Nicolas Chevtchenko, chargé de mission revitalisation centre bourg et développement du territoire, afin de lui remettre le présent procès-verbal communiquant les observations et les correspondances annexées au registre d'enquête.

Ce procès-verbal établit donc la liste des observations. Ces observations pouvaient être déposées par les requérants soit :

- sur le registre d'enquête publique déposé en mairie de *Barbezieux-Saint-Hilaire*, pendant les heures d'ouverture au public,
- par correspondance adressée au commissaire enquêteur, en mairie de *Barbezieux-Saint-Hilaire*,
- par courrier électronique à l'adresse de la boîte fonctionnelle de la préfecture de la Charente : pref-obs-ep-barbezieux-pda@charente.gouv.fr.

L'enquête publique concernant le projet de création d'un Périmètre Délimité des Abords des édifices protégés au titre des monuments historiques, sur le territoire de la commune de *Barbezieux-Saint-Hilaire*, a donné lieu à :

- aucune observation n'a été enregistrée sur le registre d'enquête publique déposé en mairie de *Barbezieux-Saint-Hilaire*,
 - aucun courrier électronique n'a été adressé au commissaire enquêteur à l'adresse de la boîte fonctionnelle de la préfecture de la Charente : pref-obs-ep-barbezieux-pda@charente.gouv.fr.
 - aucune correspondance concernant cette enquête publique n'a été adressée au commissaire enquêteur,
 - aucune pièce jointe n'est annexée au registre d'enquête public.
- Aucune personne n'est venue s'informer sur le projet, hors permanence du commissaire enquêteur.

Procès-verbal des observations recueillies sur le projet de
Modification des périmètres de protection des édifices protégés au titre des monuments historiques
sur le territoire de la commune de *Barbezieux-Saint-Hilaire*

Au cours des deux permanences concernant l'enquête publique relative au projet de création d'un Périmètre Délimité des Abords des édifices protégés au titre des monuments historiques, sur le territoire de la commune de *Barbezieux-Saint-Hilaire*, qui se tenaient en mairie de *Barbezieux*, le **commissaire enquêteur n'a reçu aucune personne** venue s'informer et déposer une observation.

Aucune observation n'a donc été rédigée sur le registre d'enquête.

Aucun courrier électronique n'a été adressé au commissaire enquêteur à l'adresse de la boîte fonctionnelle de la préfecture de la Charente : pref-obs-ep-barbezieux-pda@charente.gouv.fr.

Aucune correspondance concernant cette enquête publique n'a été adressée au commissaire enquêteur en mairie de *Barbezieux-Saint-Hilaire*

Barbezieux, le 9 octobre 2018

François MONTEZIN



Directeur Général des Services de la
Communauté de communes des 4B Sud
Charente

Didier LABREGERE

Commissaire enquêteur

COMMUNE DE BARBEZIEUX SAINT HILAIRE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, **André MEURAILLON**, maire à *Barbezieux - St. Hilaire*

certifie que l’avis d’ouverture d’une enquête publique pour la création d’un périmètre délimité des abords des édifices protégés au titre des monuments historiques sur le territoire de la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire, a été affiché

du *7-09-2018*

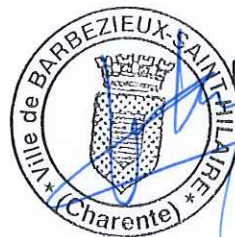
au *10-10-2018* dans ma commune.

(au moins 15 jours avant le début de l’enquête)

(au plus tôt le dernier jour de l’enquête publique)

Fait à *Barbezieux - St. Hilaire*, le *10-10-2018*

(cachet et signature – Document à compléter et retourner une fois l’enquête publique terminée)



Pour le Maire
l'Adjoint délégué
Daniel COUPRIE

Retourner le certificat dument complété à :

Préfecture de la Charente
Service de la Coordination des Politiques Publiques
et de l’Appui Territorial
Bureau de l’Environnement
7-9 rue de la Préfecture CS 92301
16023 ANGOULEME CEDEX